

CIRCUIT DE LA MALLE

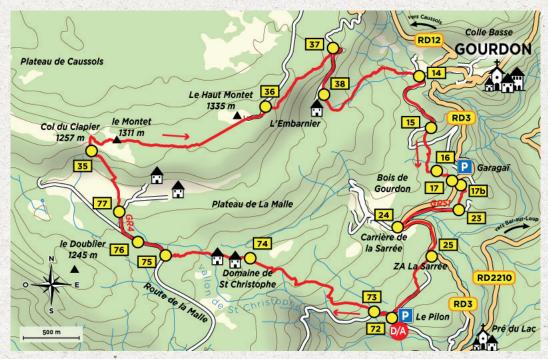


Au départ de la Sarrée (RD 3), parking du Pilon (630 m)

Le plateau karstique de Caussols est dominé sur sa façade orientale par deux collines calcaires, la Colle du Maçon (1 417 m) et le Haut Montet (1 335 m), occupé par le radar de l'aviation civile. C'est dire l'importance du lieu qui révèle au sud un panorama inhabituel sur le littoral azuréen et au nord sur le plateau de Calern, le massif du Cheiron et en fond la chaîne du Mercantour. Cet agréable circuit propose des passages très diversifiés ; de larges pistes forestières, de petits sentiers serpentant dans les chênes et le plateau ouvert des Montets. En fin de parcours la randonnée laisse découvrir une vue unique sur le village perché de Gourdon, ancien lieu de défense bâti sur un éperon surplombant la vallée du Loup.

Itinéraire

Depuis le parking (balise 72), prendre le chemin anciennement pavé (balise 73) qui monte à droite de la citerne et mène à une intersection de pistes (balise 74). Bifurquer à gauche pour rejoindre la route goudronnée de la Malle (b.75) qu'il faudra suivre à droite jusqu'à croiser le GR®4 (b.76). Continuer sur la route pour trouver dans un virage le départ du GR® (b.77) qui monte col du Clapier (1 257 m - b.35). De là,



prendre le tracé peu marqué à droite de la ruine, pour gagner le plateau sommital du Haut Montet et son radar en forme de « boule ». La descente s'effectue à l'opposé sur la rampe bétonnée ; à la balise 36, bifurquer à droite pour rejoindre en contrebas la piste (b.37) qu'il faut suivre en direction des crêtes. Continuer à descendre pour récuperer à gauche juste avant les batiments, le sentier (b.38), qui longe la propriété et descend jusqu'à la citerne (b.14 - attention aux troupeaux). Emprunter la piste à droite en direction du bois de Gourdon ; passer la barrière et quitter la piste (b.15) pour prendre un sentier balisé qui coupe ses lacets et continue en contrebas sous le couvert de chênes. Prolonger sur le sentier jusqu'à la balise 16 ; tourner ensuite à droite pour rejoindre la route (RD 3) qu'il faut raverser avec prudence (b.17). Virer à droite et retrouver le GR®51 (b.23)

en direction de la Sarrée (b.24). Rejoindre la zone d'activité de la Sarrée (b.25), d'où il est facile de retrouver le parking.

Attention: Dans ce lieu à forte vocation pastorale, les troupeaux d'ovins sont gardés par les chiens « patous ».

Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : +910 mètres / -910 mètres

Durée: 6h30

Distance: 22,5 km **Difficulté**: Sportive



INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement





reconnaissable, équipe l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances!



Le PNR des Préalpes d'Azur

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur s'étend sur 47 communes à l'Ouest du département des Alpes-Maritimes entre mer et montagne. Il a pour objectif de concilier à la fois la préservation, la protection des patrimoines naturel et culturel, et le développement économique et social du territoire préalpin. Profitez et respectez ces espaces de proximité, riches en biodiversité et préservés.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de moyenne montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas **à faire appel à un professionnel** qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.





